

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 29 juin 2023

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le

ID : 058-265801944-20230629-DEL29062023_4-DE

S²LOW

Le nombre de membres du Conseil d'Administration en exercice est de 13.

Effectif légal : 7

Procuration : 4

Présents (8) :

Martine MAZOYER, Vice-Présidente
Philippe CORDIER, Adjoint au Maire
Hervé BARSSE, Conseiller Municipal
François DIOT, Conseiller Municipal
Jacqueline PASIN, Administratrice
Nathalie GEMZA, Administratrice
Roger CLAY, Administrateur
Serge JENTZER, Administrateur

Excusés (5) :

Denis THURIOT, Président - procuration à Martine MAZOYER
Cécile DAMERON, Adjointe au Maire - procuration à Philippe CORDIER
Myrienne BERTRAND, Conseillère Municipale - procuration à Hervé BARSSE
Gérard FERRAND, Administrateur - procuration à Jacqueline PASIN
Jean-Jacques MARAND, Administrateur

DEL29062023- 04

CREATION D'UN POSTE D'AUXILIAIRE DE SOINS AU SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE (SSIAD)

Exposé,

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis favorable émis par le Comité Social Territorial du 06/06/2023 ;

Considérant que la charge de travail de l'équipe en place est importante et ne permet pas forcément de répondre aux besoins grandissants des personnes ;

Considérant que le budget du SSIAD permet la création d'un poste supplémentaire d'autant qu'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) devrait être signé dans un avenir proche ;

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration a décidé :

- De créer 1 poste d'auxiliaire de soins au SSIAD, catégorie B, filière médico-sociale ;
- D'intégrer ce poste au tableau des emplois ;
- D'autoriser le Président à :
 - Pourvoir cet emploi par des agents non titulaires, si le recrutement ne peut s'effectuer dans les conditions statutaires,
 - Signer tout document en lien avec cette décision.

Les crédits correspondants sont prévus au budget prévisionnel 2023 du SSIAD.

Adopté à l'unanimité par 12 voix (dont 4 procurations).

La Vice-Présidente,
Martine MAZOYER

